

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1536 (Rect)

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 40

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« 3° *bis* Au III de l'article L. 862-4 du code de la sécurité sociale, les mots : « au a de » sont remplacés par le mot : « à ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.